



EFLS Vallée Bailly

Le 29 mars 2020

Chers Parents,

Comme vous le savez, le gouvernement fédéral a prolongé la Belgique dans un état de confinement général.

Le Conseil national s'est également positionné sur l'organisation de garderies, pendant les vacances de Pâques, pour les enfants dont les parents exercent une activité professionnelle dans des secteurs vitaux et services essentiels.

Pour bénéficier de cette garderie, le principe d'inscription au préalable reste le même avec une petite différence, votre demande doit me parvenir par écrit au plus tard pour ce mardi 31 mars à 16h. Les conditions d'inscription restent inchangées.

La ministre de l'éducation insiste sur l'importance du respect du confinement pour tous les parents :

« Pour rappel, au regard des instructions des autorités sanitaires, il convient d'en appeler au maximum à la responsabilité de chacun et d'inviter les parents à essayer de trouver toute alternative de garde permettant d'éviter la présence des enfants en collectivité. »

Des consignes strictes d'hygiène seront à respecter et, en cas de maladie ou suspicion de maladie, on vous demandera de bien vouloir venir rechercher votre enfant.

Je reste à votre entière disposition via mail.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Caroline Vigneron
Directrice